



Mézières, le 3 avril 2024

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE

Le conseil de la paroisse du Jorat vous invite cordialement à l'Assemblée paroissiale ordinaire le :

Judi 18 avril 2024 à 20h
Salle du Conseil, Ropraz

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Accueil
2. Méditation
3. Lecture des principes constitutifs
4. Désignations de deux scrutateurs
5. Approbation du PV de l'assemblée paroissiale ordinaire du 16 novembre 2023
6. Comptes 2023 et rapport de la commission de vérification, approbation
7. Echos de la vie paroissiale
8. Election du bureau de l'assemblée
Election du conseil paroissial
Election de la délégation régionale
9. Divers et propositions individuelles

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 novembre est disponible en ligne sur le site de la paroisse

Pour mémoire, toutes les personnes âgées de 16 ans révolus, domiciliées dans la paroisse et se déclarant membre de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) font partie de l'Assemblée paroissiale et peuvent donc participer à cette séance ordinaire.

Le président de l'assemblée paroissiale:

Jean-François Perroud

En l'absence de la secrétaire,
le vice-président:
Philippe Corset